



Planification des principales évaluations au préscolaire Année 2017-2018

Au préscolaire, les résultats des élèves sont transmis sur le bulletin sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (3^e étape).

<i>Compétences</i>	<i>Libellé du bulletin</i>	<i>Étapes où la compétence est évaluée</i>
Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur	<i>Se développer sur le plan sensoriel et moteur</i>	■ 1 ^{re} étape □ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Affirmer sa personnalité	<i>Développer sa personnalité</i>	■ 1 ^{re} étape □ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Interagir de façon harmonieuse avec les autres	<i>Entrer en relation avec les autres</i>	■ 1 ^{re} étape □ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Communiquer en utilisant les ressources de la langue	<i>Communiquer oralement</i>	□ 1 ^{re} étape ■ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Construire sa compréhension du monde	<i>Se familiariser avec son environnement</i>	□ 1 ^{re} étape ■ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Mener à terme une activité ou un projet	<i>Mener à terme des projets ou des activités</i>	□ 1 ^{re} étape ■ 2 ^e étape ■ 3 ^e étape
Modalités d'évaluation et précisions : L'évaluation des compétences se fera à l'aide d'observations faites tout au long des apprentissages.		